



Routes Info n°14

Juin 2021

Implanté le long de l'autoroute A5, à Réau, au nord de Melun (Seine-et-Marne), le parc d'activités de l'A5-Sénart est promis à un bel avenir. Pour renforcer sa voirie de liaison, l'établissement public d'aménagement Sénart (EPA Sénart), maître d'ouvrage, a choisi, sur proposition du bureau d'études Ségic Ingénierie, la solution du traitement de sol au liant hydraulique routier (LHR), couplée avec un recyclage des matériaux pour réaliser les travaux de terrassement de la liaison Réau-Ourdy. Un chantier d'avenir, écologiquement exemplaire, réalisé par l'entreprise Routes & Chantiers Modernes (RCM).

Situation

À environ 10 kilomètres au nord de Melun, Réau est une commune rurale de Seine-et-Marne. Elle compte moins de 2 000 habitants (les Réaltais). Son nom serait issu du latin regalis, qui signifie « royal » et qui pourrait venir de son appartenance à l'ancien « domaine » des rois de France.

Transformé en maison de retraite, le château du Plessis-Picard y conserve le souvenir de la romancière George Sand. C'est dans cette belle propriété qu'elle rencontra son futur époux, Casimir Dudevant, avocat, qu'elle épousa à Paris en septembre 1822.

Entouré de zones agricoles (deux tiers de terres arables), le village accueille, depuis les années 1950, deux sociétés aéronautiques prestigieuses : Sncma (aujourd'hui Safran Aircraft Engines, qui y a installé son musée) et Hispano-Suiza. Depuis 2011, Réau abrite également le centre pénitentiaire du Sud-Francilien (615 places).

Membre de la communauté d'agglomération Grand Paris-Sud, Réau accueille le vaste parc d'activités de l'A5-Sénart.

Sommaire

1. État des lieux
2. Le projet d'aménagement de la liaison Réal-Ourdy
3. Mise en œuvre
4. Phases finales du chantier
5. Bilan

Auteur

Cimbéton



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
[infociments.fr](https://www.infociments.fr)

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 26/02/2025 © infociments.fr